



AUX CHEMINOTS CONTRACTUELS & STATUTAIRES

Montreuil, le 13 octobre 2025

CADRES TRANSPORT TRACTION

ASTREINTES TRACTION : RÉACTIVITÉ ET EFFICACITÉ SACRIFIÉES !

**Après avoir démantelé
leur fonction
de garants
de la certification
des conducteurs sous la
pression des activités, la
Direction poursuit la
casse de l'organisation
du travail des cadres
Traction
en décidant de
reconfigurer les cycles
d'astreinte.**

Pour la CGT et son UFCM, la casse méthodique de la SNCF en filiales et activités séparées complique chaque jour davantage l'exploitation ferroviaire. Les cheminot·e·s se heurtent à des cloisonnements absurdes. L'encadrement Traction n'échappe pas à cette logique libérale !

L'éclatement de la SNCF est un frein à la sécurité et à l'efficacité.

Alors que les parcours d'astreinte avaient déjà été largement étendus ces dernières années, la Direction opère aujourd'hui un véritable virage à 180 degrés, au lieu de mettre en place une réelle organisation du travail garantissant un service public ferroviaire de qualité !

Astreintes Traction : le démantèlement du métier de CTT vu par le capital !

Jusqu'à présent, l'astreinte était **territoriale et mutualisée entre activités**. Ce modèle est en train d'évoluer vers une organisation plus segmentée, avec des responsabilités réparties entre les différentes entreprises ferroviaires (EF). L'astreinte relevage est progressivement transférée à SNCF Réseau, et chaque EF devra à terme assurer sa propre astreinte pour les enquêtes !

Désormais, une astreinte Traction TER n'interviendra plus sur un accident de personne d'un TGV, et un CTT Fret ne pourra plus apporter son aide sur un incident touchant un train Intercités. Cette logique met fin à la solidarité entre métiers et activités, et n'a pour seul but que de diviser le salariat en faisant de la productivité sur le dos des cheminotes et cheminots qui assurent le service public ferroviaire au quotidien.

Une direction déconnectée de la réalité

La Direction veut mettre en place un nouveau cadre à trois niveaux :

- **RTA (responsable Traction d'astreinte) de l'EF : seul décisionnaire et pas nécessairement de la filière Traction**, il pourra couvrir plusieurs territoires et interviendra à distance (et ne se déplacera que si nécessaire) ;
- **relais locaux/métiers de l'EF** : formés au traitement des accidents, présents sur le terrain, ils seront les « yeux et les oreilles » du RTA **sans être forcément issus de la Traction** ;
- **relais métiers** : experts techniques (Traction ou Matériel), **disponibles par téléphone uniquement !**



Pour la Fédération CGT des cheminots et son UFCM, ce nouveau dispositif est inacceptable !

Le CTT est la seule personne formée pour un accompagnement psychologique (notamment en cas d'accident de personne). Il coordonne la sécurité ferroviaire sur le terrain, il est formé pour les relations avec les forces de l'ordre. **C'est un expert métier Traction !** Aucune de ses missions ne doit être transférée vers un autre métier !

Les conditions de travail des CTT nécessitent la **reconnaissance immédiate de la pénibilité de leur métier et son inscription à la liste des ERPA**, ouvrant droit notamment aux mesures de CAA Pénibilité. En effet, les contraintes physiques (bruit, vibrations en cabine...), la charge mentale croissante liée à la pression managériale et à la surcharge administrative, ainsi que l'explosion du temps de travail due au forfait jours impactent sévèrement la vie professionnelle et personnelle des CTT.

La CGT et son UFCM revendiquent un **recentrage du contenu métier des CTT sur la certification et la formation** et refuse que les missions de conduite servent à compenser le manque de conducteurs. **Gagner un nouveau Statut du travail cheminot, assorti d'une grille unique des salaires valorisant les compétences Traction, garantissant les parcours professionnels et reconnaissant les diplômes est URGENT !**

Vers une dégradation de la sécurité des circulations

La CGT et son UFCM exigent une gestion transversale et cohérente de la sécurité sur l'ensemble du réseau, impliquant tous les métiers du ferroviaire, avec des décisions ancrées dans la réalité du terrain, au sein d'une entreprise SNCF unique, publique et intégrée.

Ce sont les activités longues distances (TGV, Intercités, Ouigo classique, Hexafret) qui paieront le plus lourd tribut. L'éloignement des sites de production rend les astreintes ingérables, avec des parcours interminables et des délais d'intervention inacceptables mettant en péril la sécurité des circulations, des agents et des usagers !

CADRES TRANSPORT TRACTION, ÉLEVONS LE RAPPORT DE FORCE POUR AMÉLIORER NOS CONDITIONS DE TRAVAIL ET CONQUÉRIR DES DROITS NOUVEAUX !

F É D É R A T I O N C G T D E S C H E M I N O T S **U N I O N F E D E R A L E D E S C A D R E S E T M A Î T R I S E S**

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Fonction :
Grade :
Position de rémunération :
Etablissement :
Tél :
E-mail :



J'ADHÈRE À LA CGT

FÉDÉRATION CGT CHEMINOTS
263, Rue de Paris – Case 546
93 515 MONTEUIL Cedex
Tél : 01.55.82.84.40
orga@cheminotcgt.fr
www.cheminotcgt.fr

BULLETIN D'ADHESION

**Ne dites plus :
« Que fait la CGT ? »
FAITES-LA !**

Nom du secteur : Tél :
Syndicat : Tél :
Nom du contact :
Nom du syndiqué :